

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 2002-2003

5 DECEMBRE 2002

PROJET DE BUDGET

DE FONCTIONNEMENT DU PARLEMENT DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE
POUR L'EXERCICE 2003

—————
RAPPORT

PRESENTE AU NOM DE LA COMMISSION
DES FINANCES, DU BUDGET, DES AFFAIRES GENERALES,
DE L'ORGANISATION DE L'ASSEMBLEE, DU REGLEMENT ET DE LA COMPTABILITE
PAR MME THEUNISSEN

—————

Le Président ouvre les débats de la commission qui a pour objet l'examen du budget de fonctionnement du Parlement. Il propose de désigner un rapporteur. Mme Theunissen est sollicitée et choisie à l'unanimité des membres présents.

M. Huin invite ensuite le rapporteur désigné par le Bureau à expliciter le budget de fonctionnement.

I. EXPOSE DE M. CHARLIER, MEMBRE DU BUREAU

M. Charlier précise qu'il entend faire un bref exposé d'explication des lettres du budget de fonctionnement. De manière liminaire, M. Charlier déclare que le montant du budget 2003, d'une augmentation de 2 % par rapport à celui de 2002, n'est pas celui sollicité par le Bureau, qui était de 21 200 000 euros. Le Bureau se contentera donc, dit-il, d'une augmentation de 2 % soit un montant de 20 531 000 euros contre 20 124 000 euros en 2002.

Il en vient ensuite aux éléments du budget qui lui semblent importants.

Au lettre A, il attire l'attention des membres de la commission sur l'inscription d'un nouvel article d'un montant de 10 000 euros en vue de dispenser aux parlementaires des cours de langues et de leur permettre d'être ainsi complémentaires aux assemblées régionales wallonne et bruxelloise.

Au lettre B, il souligne que les montants ne tiennent compte que d'un index de 2 % et des augmentations en carrière plane. Ces montants, poursuit-il, ne permettront pas de possibilités nouvelles, bien que le ralentissement de l'inflation engendrera une indexation des salaires vers février-mars 2003 seulement. Cependant, la marge de manœuvre ne sera que d'environ 50 000 euros.

Au lettre C, les montants ne sont qu'une adaptation des dépenses antérieurement effectuées. La constatation des évolutions en 2002 a permis cette légère diminution de 75 000 euros.

Au lettre D, M. Charlier explique que le budget de fonctionnement, en vue d'une plus grande transparence, a procédé à une dissociation des immeubles en propriété d'avec ceux en location. Le lettre D reprend les dépenses prévues pour les immeubles en propriété alors que le lettre S reflète les montants alloués pour les immeubles en location avec leurs corollaires, taxe, nettoyage, etc.

Pour le lettre E, il en va de même que pour le lettre D. Il y a, dit-il, un glissement vers le S.

Au lettre F, il rappelle que l'acquisition du mobilier pour l'Hôtel de Ligne a été réalisée sur

l'exercice 2002 et que cela explique la diminution pour le budget 2003, ce qui est normal.

Au lettre G, M. Charlier tient à souligner que la rigueur imposée par les efforts nécessaires afin de parvenir au montant de la dotation a engendré les économies qui sont réalisées sur ce lettre.

Les lettres H et I n'ont pas subi de modification et sont stables.

Le lettre J traduit le passage de l'acquisition de véhicules vers la location de voitures. Il précise que l'ensemble du parc automobile est presque totalement renouvelé.

Le lettre K ne subit aucune modification.

En ce qui concerne le lettre L, relatif aux relations publiques, il rappelle qu'il couvre le Parlement jeunesse, la fête de la Communauté française ainsi que les colloques organisés par le Parlement.

Il évoque ensuite la forte diminution du lettre M, soit les relations internationales bilatérales. Ces montants doivent couvrir l'ensemble des missions et des accords bilatéraux conclus par le Parlement. Il souligne que, lors des exercices précédents, un montant avait été inscrit de manière récurrente en vue de pouvoir alimenter un fonds destiné aux accords de coopération avec le Burundi et Madagascar et évalué à environ 743 680 euros (30 000 000 de francs belges). Cette inscription n'est plus nécessaire actuellement.

Pour le lettre N, l'augmentation ne tient compte que d'une hausse de 2 %. Ce poste est destiné en grande partie à la rémunération des collaborateurs des groupes politiques.

M. Charlier explique que le lettre O est en augmentation suite à la mise à disposition d'un agent du Parlement auprès du secrétariat de l'APF à Paris. Cette décision explique également, poursuit-il, l'apparition de nouveaux articles tels « location de bâtiment », « primes » ou « missions ».

Il explique la raison du maintien du lettre P alors que le Parlement est autonome du point de vue bâtiment et qu'il ne dépend plus du Sénat. La tenue de commissions publiques entraîne le recours au personnel non permanent du Sénat en vue de réaliser un compte rendu analytique. Le montant repris à ce lettre couvre la rémunération au « cachet » de ces agents.

L'informatique est un poste important, précise M. Charlier, et en vue de continuer un développement nécessaire ainsi que de conserver une technologie nouvelle, il est apparu indispensable d'inscrire un montant adapté à ces exigences. Il ajoute que le Bureau a procédé à l'engagement d'un informaticien afin de

pouvoir assurer un développement adéquat de l'outil.

Pour le littera S, M. Charlier se rapporte à ce qu'il a explicité pour les litteras D et E. Il souligne l'augmentation de 174 000 euros que nécessite le nouveau bâtiment.

Les litteras T et U ne changent pas et ne sollicitent pas selon le commissaire d'explications plus amples.

Il attire l'attention des membres de la Commission sur le littera Dd, qui comprend un montant de 146 000 euros largement en-dessous des estimations réalisées par les services et qui doit permettre de couvrir les entretiens et réparations aux bâtiments. Ce montant poursuit-il, n'est donc pas excessif.

Le littera Ff recouvre, dit M. Charlier, l'acquisition d'œuvres d'art qui doivent orner l'Hôtel de Ligne. Le Comité devant choisir ces œuvres d'art s'est réuni dernièrement et le Parlement va donc pouvoir répondre à une obligation décrétable.

Il fait observer l'annulation du littera Jj, qui n'a plus de raison d'être vu les explications données pour le littera J.

Enfin, le Rr offrira la possibilité au Parlement d'acquérir du matériel et des logiciels informatiques indispensables au bon fonctionnement du Parlement.

Il conclut en rappelant que le montant de 446 269 euros pour l'étude macro-économique est maintenu.

Il pense avoir éclairé de manière précise les membres de la commission sur la confection du budget de fonctionnement du Parlement.

II. DISCUSSION

Le Président remercie M. Charlier pour son exposé détaillé et demande aux commissaires de poser leurs questions éventuelles.

M. Cheron souhaite connaître où se trouve le montant couvrant la dépense de l'étude d'aide à la gestion.

Il lui est répondu que cette dépense a été engagée en 2002 et sera dès lors supportée entièrement par le budget de 2002.

Le même commissaire souhaite savoir à quel littera est rattachée l'étude macro-économique.

M. Charlier lui répond que cette étude est reprise au littera C 05.

M. Dupont profite de l'examen du budget de fonctionnement pour insister sur l'inégalité de traitement des groupes dans leur possibilité de communication avec l'extérieur via le téléphone mobile.

M. Charlier tente de rassurer le commissaire en lui précisant qu'une demande de prix avait été sollicitée auprès de deux sociétés, Proximus et Mobistar, pour trouver une solution à ce problème déjà évoqué au Bureau. Il ajoute que ces sociétés ne sont pas pressées de remettre une offre et que les prix semblent importants. Il termine en affirmant la volonté du Bureau de trouver une solution rapide.

Mme Theunissen comprend la dissociation des montants entre les litteras D et S mais demande à quoi se rapporte dans ce cas le littera E. Il lui est répondu que le littera E concerne uniquement les immeubles en propriété (littera D).

Plus aucun commissaire ne souhaitant prendre la parole, le Président Huin propose de passer au vote.

7 membres votent pour le présent projet de budget de fonctionnement du Parlement de la Communauté française pour l'exercice 2003 (annexe 2). Mme Corbisier justifie son abstention et celle de M. Charlier en rappelant que le Gouvernement est l'émanation du Parlement et pas le contraire. Elle condamne la pratique du Gouvernement de limiter la dotation du Parlement sans concertation avec le Parlement.

Confiance est faite au Président et à la rapporteuse pour la rédaction du rapport.

Le rapporteur,

A.-F. THEUNISSEN.

Le Président,

M. HUIN.

ANNEXE 1

Bruxelles, le 26 novembre 2002

Service des Finances et de l'Administration générale

Note à l'attention des membres de la commission des Finances, du Budget,
des Affaires générales, de l'Organisation de l'Assemblée,
du Règlement et de la Comptabilité

Concerne: Projet de budget 2003

« Impôts-Taxes », « Nettoyage », « Assurances »
sont, en raison de la location de l'Hôtel de
Ligne, déplacées au littera S.

I. INTRODUCTION

Le projet de budget 2003 présente une dotation d'un montant de 20 531 000 euros accordée par l'Exécutif de la Communauté française alors que la dotation pour l'année 2002 était de 20 124 000 euros soit une augmentation de 2 %.

Il est à observer que le montant de 446 209 euros concernant l'étude macro-économique a été maintenu.

Une indexation de 2 % est prévue pour l'ensemble des postes représentant soit les indemnités et frais, soit les salaires et traitements.

Littera E — Chauffage-éclairage-eau: 51 500 euros soit une diminution de 134 420,14 euros

Cette diminution s'explique pour les mêmes raisons que le littera D ainsi que par l'absence totale de la location des bâtiments du 11 et du 15 rue de la Loi.

II. COMMENTAIRES DES PRINCIPALES
EVOLUTIONS POUR L'EXERCICE
BUDGETAIRE 2002 PAR RAPPORT
A L'EXERCICE BUDGETAIRE 2003

Littera F — Mobilier-matériel: 102 000 euros soit une diminution de 24 425,70 euros

Cette diminution résulte d'une juste adéquation des montants par rapport à l'année 2002. De plus, l'acquisition de nouveaux mobiliers pour l'Hôtel de Ligne est terminée.

Littera B — Personnel: 6 657 303,37 euros soit une hausse de 523 054,35 euros

Cette hausse prend en compte une indexation de 2 % des traitements et autres indemnités, en ce compris les augmentations périodiques et promotions en carrière plane. Elle ne permet aucune marge de manœuvre en matière de ressources humaines.

Littera G — Fournitures: 297 693,42 euros soit une diminution de 24 444,22 euros

La diminution se justifie par un souci, en raison de la rigueur budgétaire souhaitée, de réaliser des économies sur les fournitures par une gestion plus stricte.

Littera C — Impression-abonnements-documentation: 1 606 148,70 euros contre 1 178 733,71 euros soit une diminution de 72 585,01 euros

Cette diminution résulte d'une juste adéquation du budget 2003 aux dépenses antérieures.

Littera M — Relations internationales bilatérales: 98 525 euros soit une diminution de 92 353,01 euros

Il a été procédé à une juste application du montant fixé eu égard aux missions envisagées dans le cadre du prochain exercice budgétaire. Dès lors, ce littera présente une diminution de 92 353,01 euros par rapport au budget de fonctionnement 2002.

Littera D — Bâtiments: 414 289,95 euros soit une diminution de 93 891,78 euros

Cette diminution est essentiellement imputable à une meilleure affectation des dépenses relatives aux bâtiments. Certaines dépenses anciennement attribuées au littera D tels que

Littera N — Groupes politiques: 3 131 894,14 euros soit une hausse de 129 903,55 euros

Cette hausse de 129 903,55 euros qui figure à ce littera prend en compte l'indexation présumée des salaires et les avantages alloués aux collaborateurs des groupes politiques.

Littera O — Relations internationales multilatérales: 249 831,23 euros soit une hausse de 9 374,51 euros

Cette légère hausse s'explique en raison de la mise en disposition d'un agent auprès du secrétariat de l'APF à Paris.

Littera P — Collaboration Assemblées fédérales: 249 758,50 euros soit une hausse de 16 738,59 euros

Ce poste est en augmentation bien que le Parlement de la Communauté française ne fasse plus appel aux services du Sénat. Cependant, eu égard à la décision de Bureau d'organiser des Commissions de Séance publique, la nécessité du recours aux collaborateurs du Sénat pour réaliser le CRI-CRA a occasionné des dépenses supplémentaires qui se répercutent sur le budget 2003. Le montant de l'exercice 2002 a donc dû être adapté pour l'exercice 2003.

Littera S — Immeubles en location: 2 379 783,64 euros soit une hausse de 174 151 euros

Il y a lieu de se rapporter à l'explication du *littera D*.

Littera Dd — Immeubles en locations: 146,200 euros

Création de ce poste afin de mieux répondre aux dépenses exceptionnelles relatives aux bâtiments.

ANNEXE 2

Bruxelles, le 4 novembre 2002

PROJET DE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Exercice 2003

PROJECTION BUDGETAIRE EN 2003 EN EUROS

Libellés	Exercice budgétaire 2001		Crédit 2002	Exercice budgétaire 2003		Différences 2001-2003	
	Crédit	Dépenses		Crédit	Dépenses	En plus	En moins
A. Membres							
01 Indemnités de la présidence	57 511,30	57 063,65	59 494,45	60 851,83		3 340,53	
02 Remboursement de dépenses	361 924,55	361 246,41	374 319,22	383 366,02		21 441,47	
03 Enveloppes affranchies membres	37 184,03	29 710,04	39 662,96	39 000,00		1 815,97	
04 Frais de déplacements	205 751,63	391 242,62	536 689,48	360 000,00		154 248,37	
01 Indemnisation forfaitaire							
02 SNCB-réquisitoires (p.m.)							
05 Remboursement de frais exposés	768 469,93	767 526,64	795 738,21	818 658,48		50 188,55	
06 Membres du Parlement et du Gouvernement	842 837,98	808 442,11	917 206,05	1 140 991,71		298 153,73	
07 Indemnités de départ	136 341,44	77 400,91	74 368,06	60 000,00			76 341,44
08 Collaborateurs	768 469,93	745 213,20	887 458,82	813 064,76		62 594,83	
09 Cours de langues	0,00	0,00	0,00	10 000,00		10 000,00	
Total	3 178 490,79	3 237 845,58	3 684 937,25	3 703 932,80	0,00	601 783,45	76 341,44
B. Personnel							
01 Traitements et salaires	4 041 656,03	3 894 161,31	4 536 451,51	4 814 437,97		772 781,94	
02 Allocations de foyer	15 617,29	10 814,26	22 310,42	27 820,34		12 203,05	
03 Allocations de résidence	2 478,94	1 275,07	0,00	0,00			2 478,94
04 Allocations familiales	99 157,41	77 834,50	111 552,09	88 318,69			10 838,72
05 Indemnités fixes	368 121,88	353 591,46	433 813,67	547 765,16		179 643,28	
06 Allocations de fin d'année (sur base d'octobre)	135 101,97	128 079,10	145 637,45	161 467,19		26 365,22	
07 Pécule de vacances (sur base de mars)	141 299,31	125 112,70	146 257,18	130 766,63			10 532,68
08 ONSS Cotisations patronales	454 884,62	434 333,28	510 660,66	365 848,08		180 963,46	
09 Assurance « Accident du travail »	30 986,69	24 395,85	34 705,09	25 000,00			5 986,69
10 Indemnités diverses	24 789,35	57 152,52	18 592,01	0,00			24 789,35
11 Personnel intérimaire et au cachet	19 831,48	85 677,55	19 831,48	70 065,63		50 234,15	
12 Personnel au cachet	0,00	0,00	0,00	2 480,00		2 480,00	
13 Frais médicaux	7 436,81	7 606,46	14 873,61	14 873,61		7 436,80	
14 Missions	14 873,61	13 803,33	14 873,61	14 873,61			0,00
15 Service d'aide au personnel	74 368,06	74 368,06	74 368,06	74 368,06		0,00	
16 Divers	6 197,34	8 110,43	3 718,40	3 718,40			2 478,94
17 Formation	4 957,87	1 883,47	3 718,40	5 000,00		42,13	
18 Assurance « Soins de santé »	29 747,22	29 967,45	37 184,03	35 000,00		5 252,78	
19 Assurance « Revenu garanti »	0,00	0,00	0,00	0,00			
20 Assurance « Personnel à l'étranger »	1 115,52	1 675,56	1 239,47	2 000,00		884,48	
21 Assurance « Décès »	4 462,08	2 484,51	4 462,08	3 500,00			962,08
Total	5 477 083,48	5 332 326,88	6 134 249,22	6 657 303,37	0,00	1 238 287,29	58 067,40

Libellés	Exercice budgétaire 2001		Crédit 2002	Exercice budgétaire 2003		Différences 2001-2003	
	Crédit	Dépenses		Crédit	Dépenses	En plus	En moins
C. Impression — Abonnements — Documents							
01 Documents et publications PCF	594 944,46	485 004,77	594 944,46	490 588,00			104 356,46
02 Journaux — Magazines — Revues	14 873,61	13 382,83	16 113,08	14 000,00			873,61
03 Codes — Livres — Documentation	17 352,55	19 817,38	24 789,35	24 789,35		7 436,80	
04 Reliures — Archives	9 915,74	0,00	9 915,74	9 915,74			0,00
05 Etudes	531 731,61	429 723,43	523 971,08	566 731,61		35 000,00	
06 Reproductions payantes	61 973,38	43 594,63	0,00	124,00			61 849,38
Total	1 230 791,35	991 523,03	1 178 733,71	1 106 148,70	0,00	42 436,80	167 079,45
D. Immeuble en propriété							
01 Entretien et réparations	123 946,76	71 471,87	74 368,06	55 000,00			68 946,76
02 Nettoyage	214 427,90	135 897,83	173 525,47	120 630,66			93 797,23
03 Assurances	143 282,46	826,58	24 789,35	5 000,00			138 282,46
04 Divers	173 525,47	64 360,60	173 525,47	173 525,47		0,00	
05 Sécurité (Police militaire)	61 973,38	58 507,56	61 973,38	60 133,82			1 839,56
06 Provision pour l'occupation de l'Hôtel de Ligne	1 041 152,80	991 574,10	0,00	0,00			1 041 152,80
Total	1 758 308,77	1 322 638,53	508 181,73	414 289,95	0,00	0,00	1 344 018,81
E. Chauffage — Eclairage — Eau							
01 Eau	4 090,24	761,11	4 957,87	1 500,00			2 590,24
02 Gaz (p.m.)	0,00	0,00	0,00	0,00			
03 Electricité	79 325,93	63 174,80	111 552,08	25 000,00			54 325,93
04 Chauffage	44 620,83	19 317,30	69 410,19	25 000,00			19 620,83
Total	128 037,01	83 253,21	185 920,14	51 500,00	0,00	0,00	76 537,01
F. Mobilier — Matériel							
01 Entretien	99 157,41	49 204,41	86 762,73	60 000,00			39 157,41
02 Assurances (voir aussi littera R: informatique)	1 735,25	503,79	2 478,94	2 000,00		264,75	
03 Location	49 578,70	23 017,24	37 184,03	40 000,00			9 578,70
Total	150 471,37	72 725,44	126 425,70	102 000,00	0,00	264,75	48 736,11
G. Fournitures							
01 Articles de bureau	123 946,76	56 421,71	136 341,44	107 184,00			16 762,76
01 papier							
02 enveloppes							
03 divers							
02 Documentation services	17 352,55	18 641,32	19 831,48	19 831,48		2 478,93	
03 Petit matériel & produits d'entretien	8 676,27	8 159,66	12 394,68	12 394,68		3 718,41	
04 Boissons, alimentation	99 157,41	101 070,83	105 354,75	111 552,00		12 394,59	
05 Uniformes, linge de maison	35 944,56	17 714,25	35 944,56	35 500,00			444,56
01 achat							
02 entretien							
06 Produits pharmaceutiques (premiers soins)	371,84	23,25	371,84	371,84			0,00
07 Fleurs	7 436,81	8 596,23	9 915,74	9 915,74		2 478,93	
08 Décorations du personnel	1 239,47	319,46	1 239,47	200,00			1 039,47
09 Divers	743,68	598,41	743,68	743,68			0,00
Total	294 869,35	211 545,12	322 137,64	297 693,42	0,00	21 070,86	18 246,79

Libellés	Exercice budgétaire 2001		Crédit 2002	Exercice budgétaire 2003		Différences 2001-2003	
	Crédit	Dépenses		Crédit	Dépenses	En plus	En moins
H. PTT							
01 Frais d'expédition et de correspondance	2 478,94	3 698,32	2 478,94	2 498,94		20,00	
02 Télégrammes d'Etat	2 231,04	0,00	619,73	0,00			2 231,04
03 Téléphone/Fax	173 525,47	153 313,30	185 920,14	180 000,00		6 474,53	
Chauffeurs (forfait téléphone et abonnements)							
Membres du Bureau (idem)							
Chefs de groupe (idem)							
Rue de la Loi 4-6							
04 Divers	24,79	0,00	24,79	0,00			24,79
Total	178 260,23	157 011,62	189 043,60	182 498,94	0,00	6 494,53	2 255,83
I. Prix et subventions							
01 Prix	32 226,16	19 883,61	54 536,58	25 000,00			7 226,16
02 Subventions	30 986,69	28 978,85	30 986,69	31 184,00		197,31	
Total	63 212,85	48 862,47	85 523,27	56 184,00	0,00	197,31	7 226,16
J. Véhicules							
01 Location de garages et parcage	29 747,22	16 374,21	29 747,22	700,00			29 047,22
02 Assurances voitures	13 634,14		13 634,14	12 032,35			1 601,79
03 Taxes voitures	2 478,94		0,00	0,00			2 478,94
Circulation	49 578,70						49 578,70
Mise en circulation	32 226,16						32 226,16
Radio	3 718,40						3 718,40
04 Location voitures, taxis	12 394,68		59 494,45	66 632,77		54 238,09	
05 Carburants	143 778,24		37 184,03	25 000,00			118 778,24
06 Produits d'entretien et articles d'équipement	0,00		3 718,40	2 000,00		2 000,00	
07 Réparations et entretien voitures	349 802,55		4 957,87	2 000,00			347 802,55
Total	637 359,04	16 374,21	148 736,11	108 365,12	0,00	56 238,09	585 232,02
K. Provisions pour risques et charges							
01 Provisions pour risques et charges	349 802,55	275 586,63	325 512,63	325 012,63			24 789,92
Total	349 802,55	275 586,63	325 512,63	325 012,63	0,00	0,00	24 789,92
L. Relations publiques							
01 Fête de la Communauté française	161 130,79	201 252,28	161 130,80	165 000,00		3 869,21	
02 Protocole et autres	43 381,37	43 217,61	49 578,70	39 579,00			3 802,37
03 Colloques — Journées d'étude	24 789,35	1 679,75	0,00	0,00			24 789,35
04 Parlement Jeunesse	19 831,48	21 876,55	19 831,48	25 150,00		5 318,52	
05 Divers	185 920,14	62 127,22	61 973,38	61 973,38			123 946,76
Total	435 053,14	330 153,42	292 514,36	291 702,38	0,00	9 187,73	152 538,48
M. Relations internationales bilatérales							
01 Relations internationales bilatérales	168 567,60	27 238,17	190 878,01	98 525,00			70 042,60
Total	168 567,60	27 238,17	190 878,01	98 525,00	0,00	0,00	70 042,60

Libellés	Exercice budgétaire 2001		Crédit 2002	Exercice budgétaire 2003		Différences 2001-2003	
	Crédit	Dépenses		Crédit	Dépenses	En plus	En moins
N. Groupes politiques							
01 Subside de fonctionnement	1 210 959,87	1 227 176,69	1 234 509,75	1 271 585,36		60 625,49	
02 Personnel (p.m.)	0,00	0,00	0,00	0,00			
03 Collaborateurs de groupes politiques	1 390 682,67	1 124 941,63	1 351 019,71	1 423 089,91		32 407,24	
04 Secrétaires politiques	401 587,51	387 272,03	409 024,32	429 782,06		28 194,55	
05 Service d'aide au personnel	9 915,74	9 915,74	7 436,81	7 436,81			2 478,93
Total	3 013 145,79	2 749 306,09	3 001 990,59	3 131 894,14	0,00	121 227,28	2 478,93
O. Relations internationales multilatérales							
01 APF							
01 Dotation à la section de la Communauté française	166 088,66	166 088,66	195 835,89	160 835,89			5 252,77
02 Dépenses de fonctionnement							
0 Loyers et charges de l'immeuble à Paris	0,00	0,00	0,00	34 263,00		34 263,00	
02 Primes de dépaysement	0,00	0,00	0,00	7 800,00		7 800,00	
03 Frais de missions	0,00	0,00	0,00	17 892,01		17 892,01	
04 Assurance immobilière	17 352,55	2 853,95	18 592,01	40,33			17 312,22
05 Association des secrétaires généraux	0,00	0,00	0,00	4 000,00		4 000,00	
06 Divers	0,00	0,00	0,00	0,00			
02 Conseil interparlementaire consultatif de Benelux							
01 Dotation	23 549,88	31 050,85	26 028,82	25 000,00		1 450,12	
02 Dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total	206 991,09	199 993,46	240 456,72	249 831,23	0,00	65 405,13	22 564,99
P. Collaboration des Assemblées fédérales							
01 Allocation forfaitaire au Sénat	115 270,49	95 351,50	0,00	0,00			115 270,49
02 Personnel non permanent et au cachet	233 019,91	215 591,76	233 019,91	249 758,50		16 738,58	
Total	348 290,40	310 943,26	233 019,91	249 758,50	0,00	16 738,58	115 270,49
R. Informatique							
01 Mise en œuvre, prestations entretien et réparations	13 634,14	6 489,60	13 634,14	20 000,00		6 365,86	
02 Evolution technologique	99 157,41	72 782,80	99 157,41	99 157,41		0,00	
03 Maintenance	67 873,25	58 736,91	74 368,06	74 368,06		6 494,81	
04 Développement et maintenance des logiciels	191 175,49	65 283,75	190 878,02	260 000,00		68 824,51	
05 Assurances	2 478,94	1 339,79	3 718,40	4 000,00		1 521,06	
06 Missions	2 478,94	0,00	2 478,94	2 478,94		0,00	
07 Formations	24 789,35	20 378,95	24 789,35	9 789,35			15 000,00
08	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
Total	401 587,51	225 011,81	409 024,32	469 793,76	0,00	83 206,24	15 000,00
S. Immeubles en location							
01 Assemblées fédérales	56 519,72	56 519,72	0,00	0,00			56 519,72
02 Rue de la Loi, 15							
01 loyer	0,00	0,00		0,00			
02 charges locatives(1)	0,00	0,00		0,00			
03 nettoyage	0,00	0,00		0,00			
04 eau (p.m.)	0,00	0,00		0,00			
05 électricité	0,00	0,00		0,00			
06 chauffage (p.m.)	0,00	0,00		0,00			
07 téléphone/fax/coditel	0,00	0,00		0,00			

Libellés	Exercice budgétaire 2001		Crédit 2002	Exercice budgétaire 2003		Différences 2001-2003	
	Crédit	Dépenses		Crédit	Dépenses	En plus	En moins
08 assurances, entretien, divers	0,00	0,00		0,00			
09 parcage (2)	0,00	0,00		0,00			
10 Aménagements	0,00	0,00		0,00			
03 Rue Royal, 72	0,00	0,00	1 983 148,20	0,00			
01 loyer	0,00	0,00		2 021 696,00		2 021 696,00	
02 Impôts et taxes diverses	0,00	0,00		95 000,00		95 000,00	
03 nettoyage	0,00	0,00		117 687,64		117 687,64	
04 eau	0,00	0,00		1 000,00		1 000,00	
05 électricité	0,00	0,00		115 000,00		115 000,00	
06 chauffage	0,00	0,00		0,00			
07 Assurances	0,00	0,00		13 400,00		13 400,00	
08 Menus entretiens	0,00	0,00		15 000,00		15 000,00	
09 Divers	0,00	0,00		1 000,00		1 000,00	
10	0,00	0,00		0,00			
Total	649 604,98	830 353,05	2 205 632,64	2 379 783,64	0,00	2 379 783,64	649 604,98
T. Travaux et déplacements de l'Assemblée							
01 Commission & Commissions d'enquête	66 931,25	78 989,64	86 762,74	67 762,74		831,49	
02 Déplacements du Bureau & Conférence des Présidents	52 057,64	64 153,93	52 057,64	52 057,64			0,00
03 Autres	14 873,61	9 168,71	14 873,61	14 873,61			0,00
Total	133 862,50	152 312,28	153 693,99	134 693,99	0,00	831,49	0,00
U. AAPFU							
01 AAPF	9 915,74	10 122,88	9 915,74	9 915,74			0,00
Total	9 915,74	10 122,88	9 915,74	9 915,74	0,00	0,00	0,00
Dd. Immeubles							
01 Commission & Commissions d'enquête	0,00	0,00	0,00	146 200,00	0,00	146 200,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	146 200,00	0,00	146 200,00	0,00
Ff. Mobilier-matériel-œuvre d'art							
01 Mobilier, matériel	198 314,82	171 823,75	247 893,52	148 315,00			49 999,82
02 Œuvres d'art	0,00	0,00	0,00	19 579,00		19 579,00	
Total	198 314,82	171 823,75	247 893,52	167 894,00	0,00	19 579,00	49 999,82
Jj. Véhicules							
01 Véhicules	0,00	1 600,18	0,00	0,00			
Total	0,00	1 600,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rr. Informatique							
01 Matériel	201 239,96	188 277,29	201 239,96	147 739,45		0,00	53 500,51
02 Logiciels	48 339,24	36 280,90	48 339,24	48 339,24		0,00	
03 Provision	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total	249 579,20	224 558,19	249 579,20	196 078,69	0,00	0,00	53 500,51
Ss. Immeubles en location							
01 Mobilier/Matériel — Equipement	0,00	224 558,19	0,00	0,00			
Total	0,00	224 558,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00